

CERTIFICAT DE CONFORMITE

WB-COC-001619

WOOD.BE certifie que l'entreprise

CARLENS, Gaston Geenslaan 1, 3200 Aarschot, Belgium

sur le site

CARLENS, Gaston Geenslaan 1, 3200 Aarschot, Belgium

et pour les activités

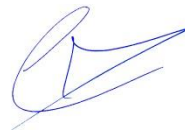
**Commerce et transformation du bois (rabotage, scierie,
imprégnation)**

respecte les exigences de

FSC-STD-40-004 (v. 3-0): FSC Standard for Chain of Custody Certification

Ce certificat a été émis pour la première fois le 21/01/2020 et, sauf retrait ou suspension par **WOOD.BE**,
reste valable jusqu'au 20/01/2025.

Brussel, 21/01/2020



C. De Roock
General Manager

Ce certificat est lié à la convention PF19-B056 et demeure la propriété de **WOOD.BE**.
Ce certificat et toutes copies de ce dernier seront immédiatement retournés à **WOOD.BE** sur demande.

La validité de ce certificat et son scope seront vérifiés sur www.info.fsc.org.

Le certificat seul ne constitue pas une preuve qu'un produit livré par le titulaire du certificat
est certifié FSC® (ou FSC Controlled Wood).

Les produits proposés, livrés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés
comme couverts par le scope de ce certificat que si le claim FSC® exigé est clairement
mentionné sur les factures et les documents de livraison.

WOOD.BE est le Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du
Bois et des Matières Connexes (anciennement CTIB-TCHN),
FSC® accredited Certification Body: n° FSC-ACC-026
Allée Hof ter Vleestdreef 3, B-1070 Brussels
info@wood.be – www.wood.be tel: +32 (0)2.558.15.50



WOOD.BE



The mark of
responsible forestry

20-1619_F_CARLENS_200121Cf
FO-12-P15-51-F_26/04/2016